



RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Mot du Président

Présentation de l'ÉPAGE des 3 Nied

Des rivières, des Hommes, un territoire...

Un territoire cohérent : le bassin hydrographique

Une compétence unique : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Une équipe à votre service

Une gouvernance de proximité

Un cout maîtrisé

Une transformation du Syndicat en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (ÉPAGE)

Bilan financier 2025

Section d'investissement

Section fonctionnement

Bilan des activités en 2025

Les programmes de renaturation/restauration de sous bassin versant

Les études en cours

L'animation des sites Natura 2000

Les partenariats

Florilège des réalisations de la mandature 2018-2026

En 2018, nous faisons le choix collectif de créer une structure à l'échelle du bassin versant. Un choix ambitieux. Un choix structurant. Un choix exigeant. Sept années plus tard, je mesure avec fierté le chemin parcouru.

La création de notre établissement, sa montée en compétence à l'échelle du bassin versant, sa transformation en ÉPAGE, puis la signature du Contrat Territorial Eau et Climat ont constitué autant d'étapes déterminantes. Nous avons bâti une structure solide, reconnue, capable d'intervenir avec cohérence et vision sur l'ensemble du territoire.

Nous avons affirmé une ambition claire : être un service au service de nos membres et des acteurs du territoire. Cette ambition s'est traduite par un investissement fort dans la connaissance. Zones humides, zones inondables, axes de ruissellement : nous avons objectivé, cartographié, analysé. Nous avons voulu comprendre pour mieux agir. Comprendre pour permettre aux documents d'urbanisme d'intégrer les réalités du cycle de l'eau et de l'hydrosystème. Comprendre pour accompagner un développement plus respectueux, plus résilient face aux effets du changement climatique.

Nous avons également renforcé nos partenariats avec les collectivités locales. Nous avons décloisonné les projets. Trame verte et bleue, lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, amélioration paysagère, identité du territoire : l'eau est redevenue un fil conducteur structurant. Une colonne vertébrale écologique et territoriale.

Nous avons esquissé les contours d'une gouvernance locale de l'eau. Une gouvernance capable de dialoguer avec l'ensemble des acteurs du bassin versant, d'embrasser les enjeux du grand cycle de l'eau et d'apporter des réponses adaptées à chacun.

Sur le terrain, les réalisations sont concrètes. Une équipe pluridisciplinaire, de proximité, engagée au quotidien, a su accompagner, conseiller et porter des projets d'ampleur. Des travaux structurants ont été menés : effacements d'ouvrages, reméandrage de cours d'eau, restauration et gestion de zones humides remarquables, reconquête de zones inondables, acquisitions foncières et outils innovants de préservation. Ces opérations ont redessiné des paysages, restauré des fonctionnalités écologiques et contribué à l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Parallèlement, un programme d'entretien et d'intervention d'urgence a été structuré pour répondre aux enjeux quotidiens : gestion des embâcles, entretien des boisements rivulaires, replantations, accompagnement des communes. Parce que la gestion des milieux aquatiques ne se résume pas aux grands projets ; elle s'inscrit aussi dans la constance et la réactivité.

Ce bilan, je l'assume avec fierté. Il est le fruit d'un engagement collectif : élus, techniciens, partenaires institutionnels, financeurs, propriétaires, agriculteurs, habitants.

Mais ce mandat s'achève à un moment charnière. Les effets du changement climatique s'intensifient. Les équilibres hydrologiques deviennent plus incertains. Les tensions sur la ressource en eau se renforcent. Les contraintes budgétaires pèsent davantage sur les collectivités. Les attentes sociétales évoluent.

Nous sommes à un tournant. L'ÉPAGE devra consolider son modèle, affirmer son rôle stratégique et maintenir la confiance de ses membres. Il faudra préserver l'exigence technique tout en renforçant la pédagogie. Continuer à agir, mais aussi convaincre. Maintenir l'ambition, malgré les incertitudes financières. Porter une vision de long terme dans un contexte de plus en plus court-termiste.

La continuité sera essentielle. La cohérence territoriale aussi. La solidarité entre les membres plus que jamais.

Je ne me représente pas pour le prochain mandat. C'est un choix personnel, mais c'est aussi la conviction que les institutions vivent par le renouvellement. Je quitte cette fonction avec la certitude que les fondations sont solides. Rien n'est acquis, mais beaucoup a été construit.

L'eau restera un enjeu central de nos territoires. Elle est à la fois vulnérable et structurante. Elle impose humilité, anticipation et coopération.

Je formule le vœu que l'ÉPAGE poursuive cette trajectoire avec lucidité, ambition et responsabilité. Les défis sont immenses, mais l'outil est là. À celles et ceux qui prendront le relais, je souhaite courage, détermination et capacité à fédérer.

Parce que gérer l'eau, ce n'est pas seulement administrer une compétence c'est préparer l'avenir d'un territoire.

Présentation du EEV3Nied

Des rivières, des Hommes, un territoire...

L'ÉPAGE des Eaux Vives est né de ce constat : la nécessité d'avoir une gestion globale des cours d'eau à l'échelle du grand bassin versant des Nied. Il est issu de la fusion des 4 syndicats historiques des Nied et de l'évolution de la législation avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la compétence GEMAPI, rendu obligatoire aux collectivités territoriales. Son objectif premier est alors d'accompagner un développement harmonieux et raisonné du territoire autour des rivières. Pour ce faire, l'ÉPAGE s'engage une politique ambitieuse de renaturation des milieux aquatiques, permettant à la fois de rendre ses fonctionnalités aux milieux mais également d'améliorer notre cadre de vie.



Chiffres clés :

- 1 500 km de cours d'eau
- 10 Intercommunalités
- Un quart du département
- 97 000 habitants

Un territoire cohérent : le bassin hydrographique

L'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied exerce par délégation de compétences des intercommunalités présent au sein du bassin hydrographique des Nied. A ce jour seule la communauté de communes de Freyming Merlebach n'a pas adhérer à l'ÉPAGE. L'adhésion de la quasi-totalité des intercommunalités au projet de territoire des Nied, permet une gestion cohérente et solidaire des milieux aquatiques et du risque Inondations.



Les Intercommunalités membres

 CC du District Urbain de Faulquemont	 CC du Saulnois
 CC Houze-Pays Boulageois	 CC du Sud Messin
 CA Saint-Avold Synergie	 CC de Freyming-Merlebach
 CC Bouzonville - Trois Frontières	 CC de l'Arc Mosellan
 CC Pange - Haut Chemin	 CA Metz Métropole

Une compétence unique : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Partant du constat que la préservation ou la restauration du bon état des milieux aquatiques rendent des services d'intérêt général pour nos collectivités, à travers notamment des fonctionnalités d'écêtement des crues, de maintien des débits d'étiage, d'autoépuration des eaux de réservoir de biodiversité et enfin d'atténuation aux effets du changement climatiques, l'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied s'est vu confié la compétence GEMAPI, qui se décline ainsi :

Présentation du EEV3Nied

Aménagement du bassin versant

- Stratégie globale d'aménagement du bassin versant
- Restauration des zones de rétention temporaire des eaux de crues
- Restauration de l'espace de mobilité du lit mineur

Entretien et aménagement des cours d'eau

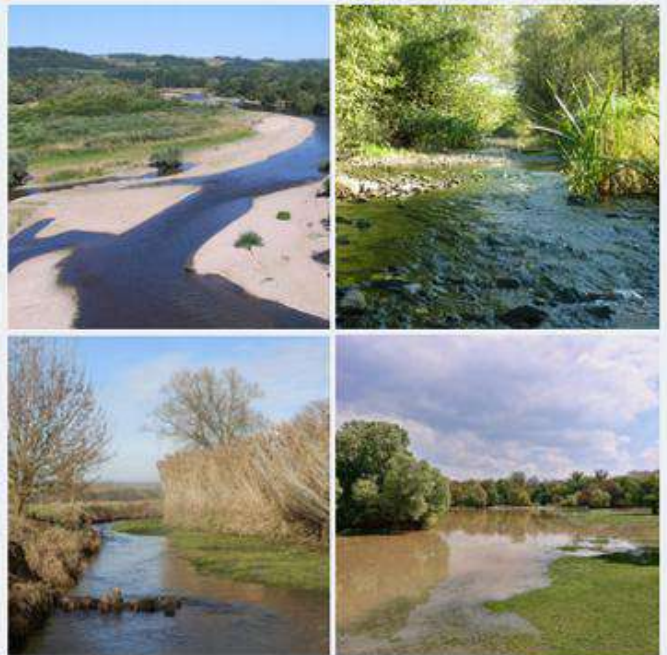
- Entretien des berges et de la ripisylve
- Gestion des embâcles

Protection et restauration des milieux aquatiques et humides

- Restauration et renaturation des cours d'eau
- Restauration de la continuité écologique
- Protection et gestion des zones humides

Défense contre les inondations

- Entretien et gestion d'ouvrages de protection contre les inondations
- Études et travaux sur l'implantation de nouveaux ouvrages



Une équipe à votre service

Une équipe dynamique et engagée œuvre chaque jour pour apporter un service de qualité aux collectivités et acteurs du territoire de son bassin versant. Elle accompagne les projets d'aménagement de territoire, d'amélioration du cadre de vie et du paysage. Proche des acteurs du territoire et très réactive, elle offre un service de conseil et de sensibilisation. Elle est un relai local privilégié et compétent entre les collectivités locales et territoriales et les acteurs de l'eau.

L'équipe est composée de :

Président : **Jean MARINI**, Maire de Tritteling-Redlach

3 Vice-Présidents :

- **Charlotte LOUIS**, Adjointe au Maire de Faulquemont
- **Bernard JACQUOT**, Maire de Baronville
- **Patrick CASSAN**, Adjoint au Maire de Roupeldange

1 chargée d'études du bassin versant des 3Nied :

- **Lauranne FIORINA** – 03 87 76 92 23

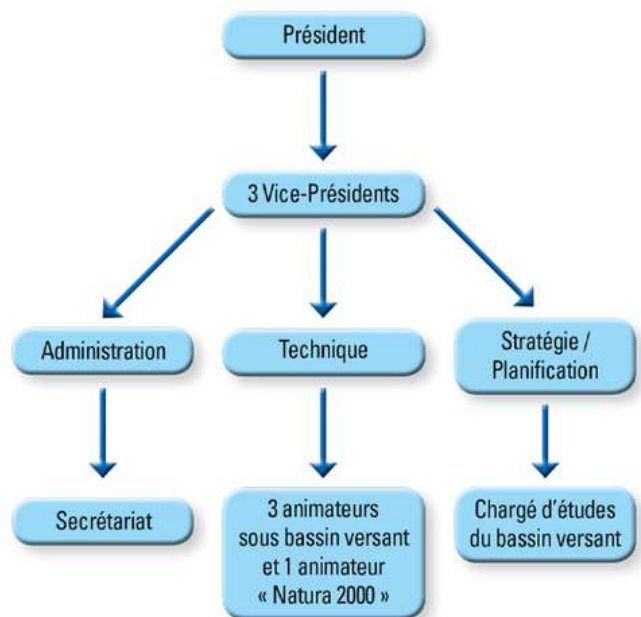
3 animateurs de sous bassin versant :

- **Gaël BEHR**, technicien de rivières secteur Nied Allemande – 06 08 28 57 33
- **Jérôme HOLZ**, technicien de rivières secteur Nied Française – 06 52 72 71 56
- **Laurent KOBES**, technicien de rivières secteur Nied Réunion – 06 48 32 35 78

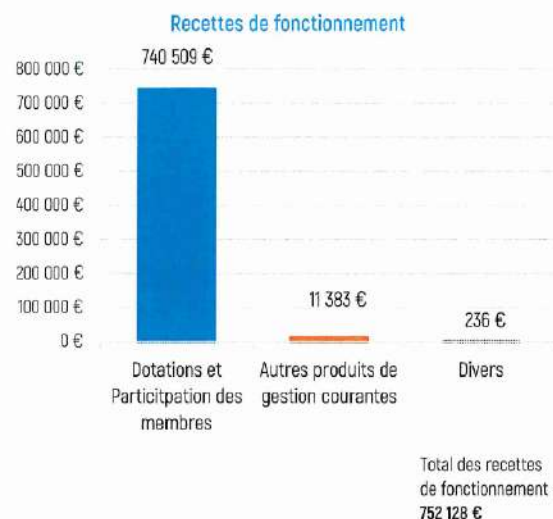
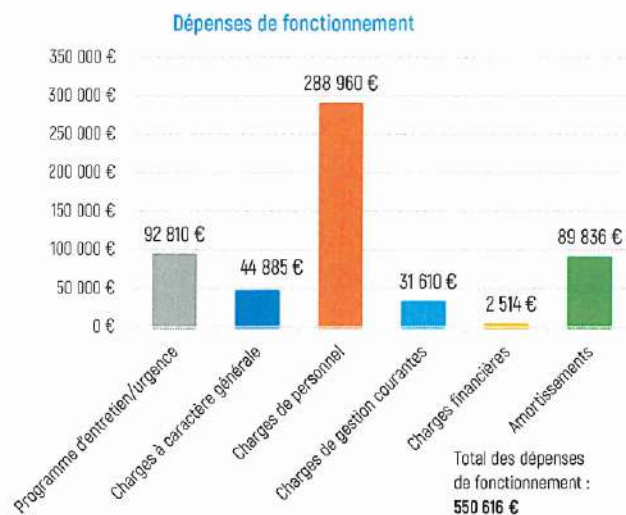
1 animatrice "Natura 2000" :

- **Maud COLAUTTI** – 07 60 03 11 53

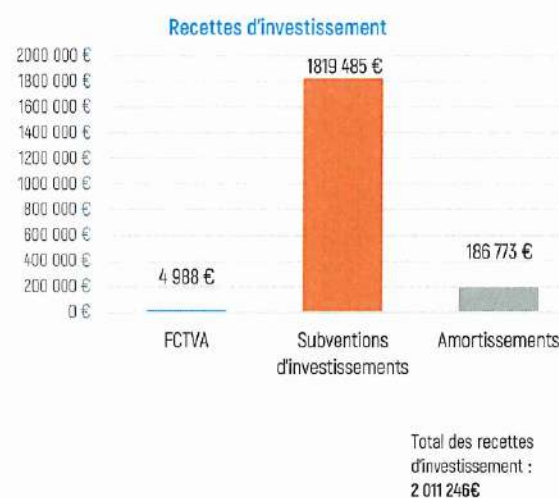
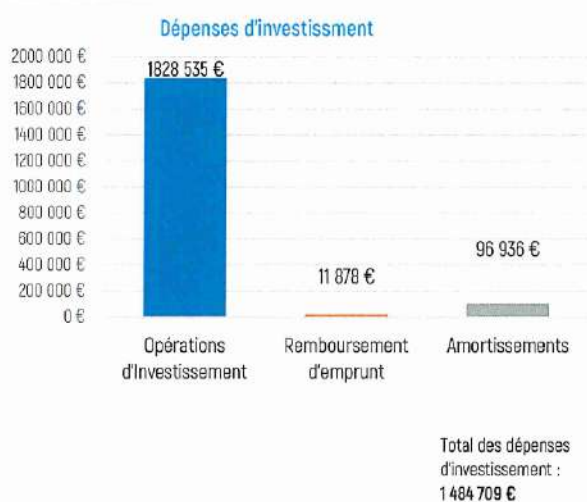
Secrétariat : **Hélène VILBOIS**



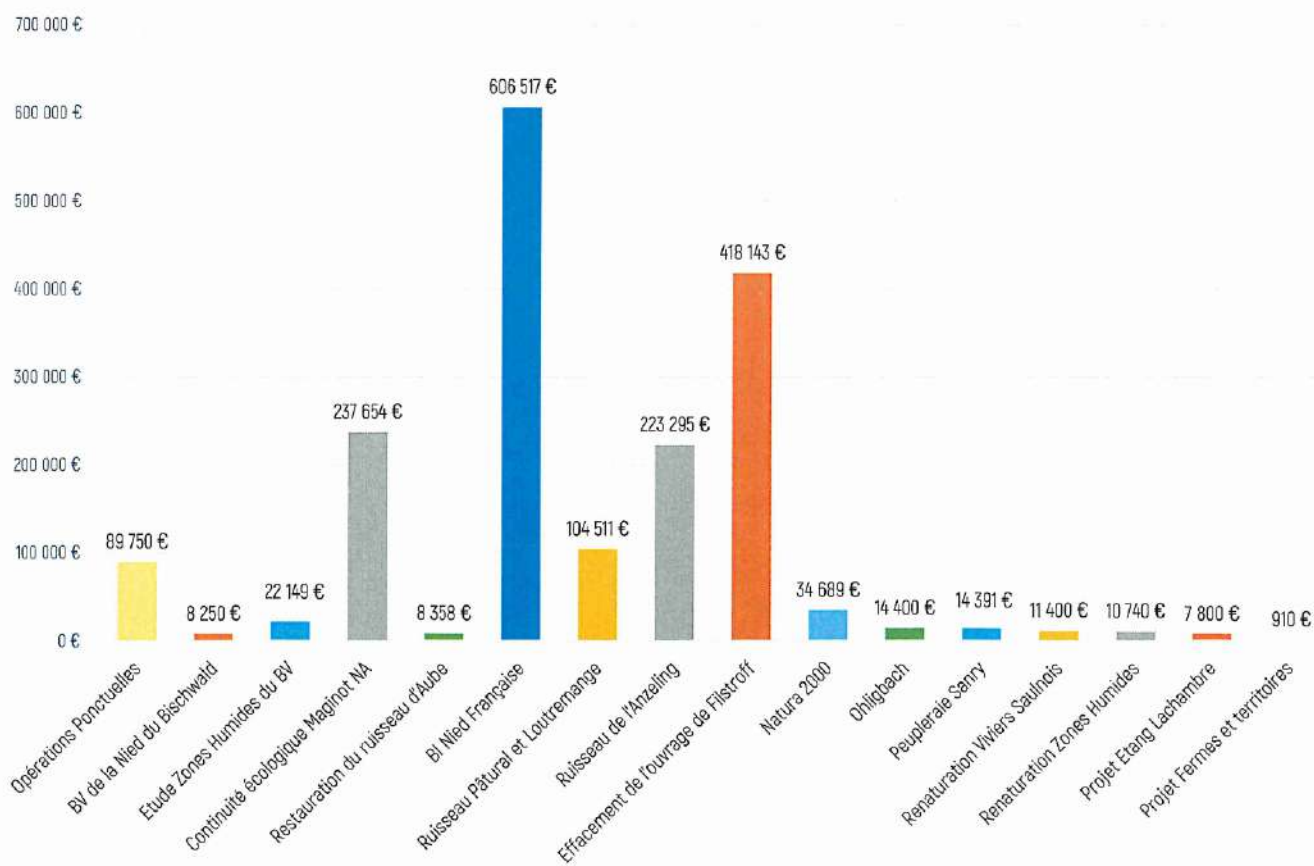
Section de fonctionnement



Section d'investissement



Détails par opérations des dépenses d'investissement





Une gouvernance de proximité

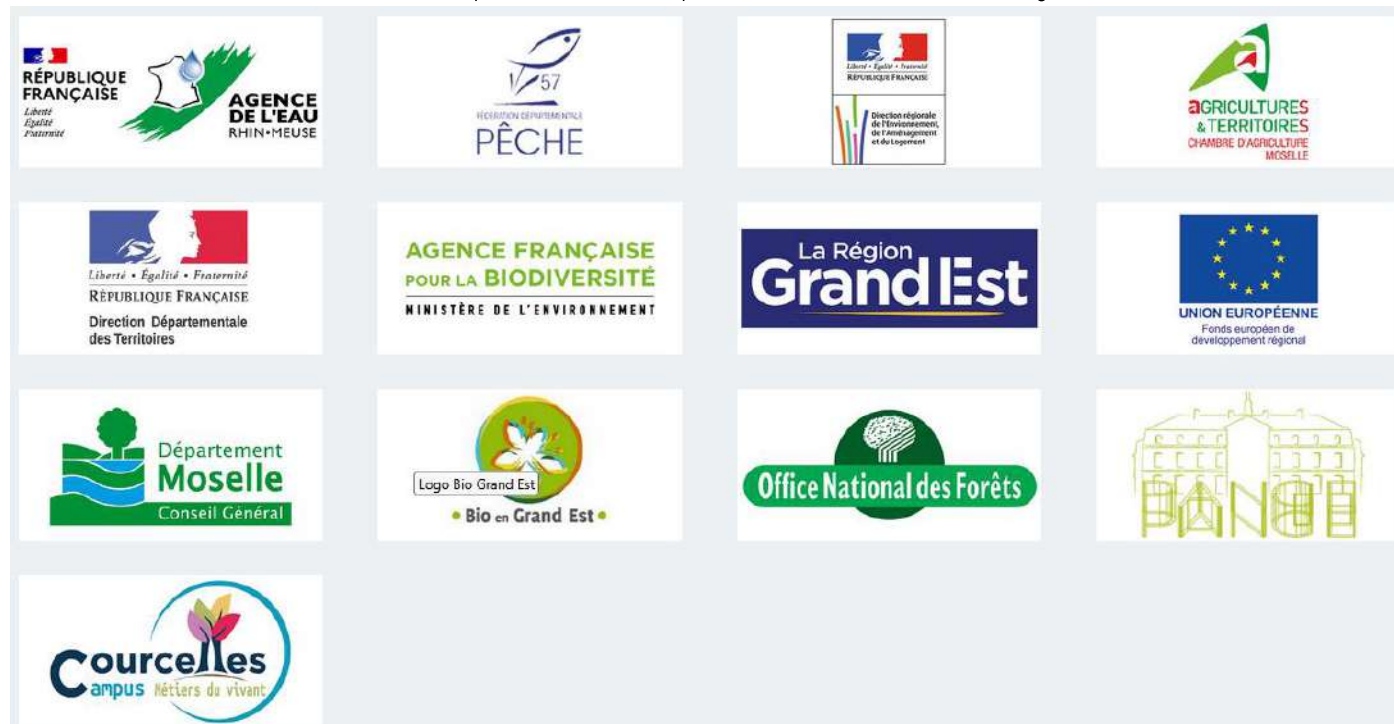
La gouvernance du syndicat est composée d'un comité exécutif (organe décisionnel) de taille réduite pour garantir la proximité et l'efficacité des actions.

Sous l'autorité d'un président, le comité est constitué de 19 membres, qui siègent tous à une commission. Il existe 3 commissions géographiques (Nied Allemande, Nied Française et Nied Réunie), une commission stratégie/planification ainsi qu'une commission Appel d'Offre. Ces commissions sont des organes opérationnels.

Chaque sous bassin de Nied est animé par un vice-président accompagné d'élus et de personnes qualifiées.

Un cout maîtrisé

L'ÉPAGE perçoit une cotisation de la part de ces membres à hauteur de 400 000€ annuelle, amendé par la recherche de nombreuses subventions, émanant de ses partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.



Bilan des activités 2025

Les travaux de restauration

- Programme pluriannuel de Restauration des continuités écologiques de la Nied Allemande impacté par les ouvrages de la ligne Maginot [Zoom](#)
- Effacement de l'ouvrage de Filstroff [Zoom](#)
- Remise dans son talweg du Piblangbach à Piblang [Zoom](#)
- Création d'un complexe humide par effacement d'un étang à Eblange
- Restauration des continuités écologiques et reméandrage du Piblangbach à Helstroff
- Reconnexion du lit majeur de l'Oligbach
- Programme pluriannuel de restauration de la Rotte
- Programme pluriannuel de restauration des affluents de la Nied Française [Zoom](#)
- Remise dans le talweg d'un ruisseau à Les Etangs [Zoom](#)
- Mise en œuvre du programme d'entretien

Les études en cours

- Etude de détermination et de délimitation des zones humides du bassin versant des Nied
- Etude pour une gestion différenciée des annexes hydrauliques du bassin versant des Nied
- Etude diagnostic hydraulique et hydrologique sur la commune d'Oberdorff
- Etude des axes de ruissellements sur le bassin versant des Nied [Zoom](#)
- Etude mixte de restauration de l'étang de Lachambre
- Etude de restauration du ruisseau de Viviers à Laneuveville-en-saulnois

Les partenariats

- « Cultiver l'eau en vallée de Nied » Initiative du GAEC de la Witz [Zoom](#)
- Accompagnement à l'aménagement de la zone humide de Chemery les deux
- Partenariat avec le Lycée Agricole de Courcelles Chaussy
- AMI Bouzonville 3 frontières TVB
- PLUi de Bouzonville 3 Frontières et du District Urbain de Faulquemont
- Accompagnement aux problématiques de ruissellement et eaux urbaines
- Partenariat APICOOOL
- Partenariat DDT-DREAL pour la connaissance des crues
- Intégration au comité sécheresse départementale
- Mise en œuvre d'Obligation Réel Environnementale
- Développement d'un partenariat avec l'ONF en faveur des zones humides et des cours d'eau forestiers
- Initiation d'une démarche de gouvernance local sur le bassin versant des Nied [Zoom](#)

L'animation des sites Natura 2000

- Suivi du Courlis cendré
- Soirée de comptage du Rôle des genêts
- Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)
- Suivi de parcelles engagées dans des MAEC et de parcelles témoin (AMI OFB)
- Gestion et suivi des espèces exotiques envahissantes
- Evaluation d'Incidences Natura 2000 (EIN)
- Sensibilisation d'un public scolaire
- Suivi de la station d'Ail à tête ronde

La communication générale

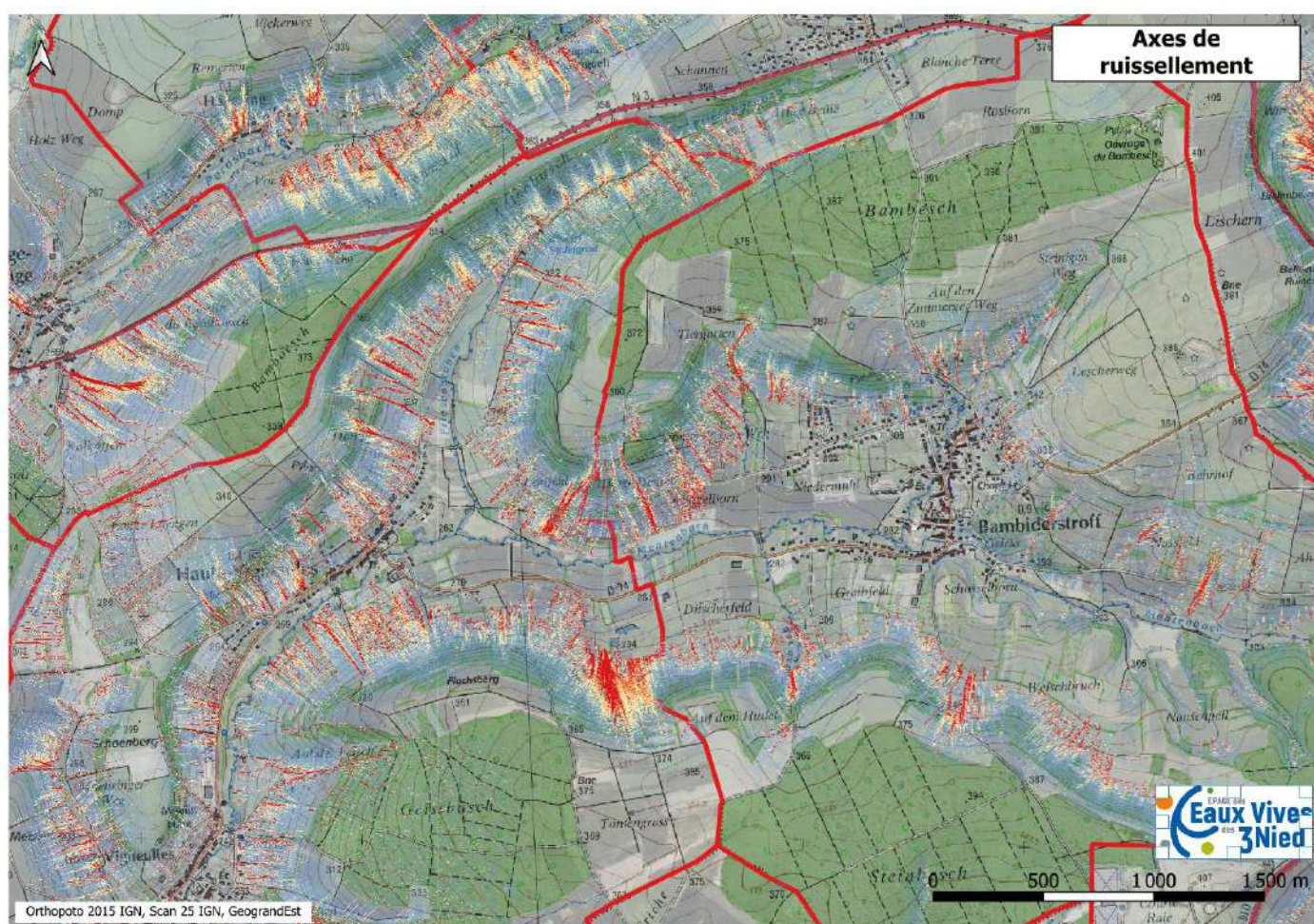
- Création de panneaux thématiques de sensibilisation [Zoom](#)
- Tenue de stand de communication à des événements environnementaux

Les études en cours

Etude des axes de ruissellements sur le bassin versant des Nied

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance du fonctionnement du bassin versant, de l'atteinte du bon état des masses d'eau, et de l'accompagnement de l'aménagement du territoire, un travail spécifique a été engagé sur la thématique du ruissellement. En effet, le ruissellement constitue un facteur non négligeable d'impact sur les milieux aquatiques, notamment par le transfert de matières en suspension et de pollutions vers les cours d'eau et les zones humides. Il peut également contribuer aux phénomènes d'inondation, quand il n'en est pas la cause principale, phénomène qui semble de plus en plus récurrent et qui remonte du territoire.

Cette cartographie constitue un outil d'aide à la compréhension des dynamiques hydrologiques du territoire. Elle permet d'identifier les secteurs potentiellement sensibles au ruissellement, d'orienter les actions de gestion et de prévention (lutte contre l'érosion, réduction des transferts de polluants, limitation des risques d'inondation) et d'alimenter les réflexions futures en matière d'aménagement du territoire, des pratiques agricoles et de préservation des milieux aquatiques.



EEV3NIED 2025-12-16

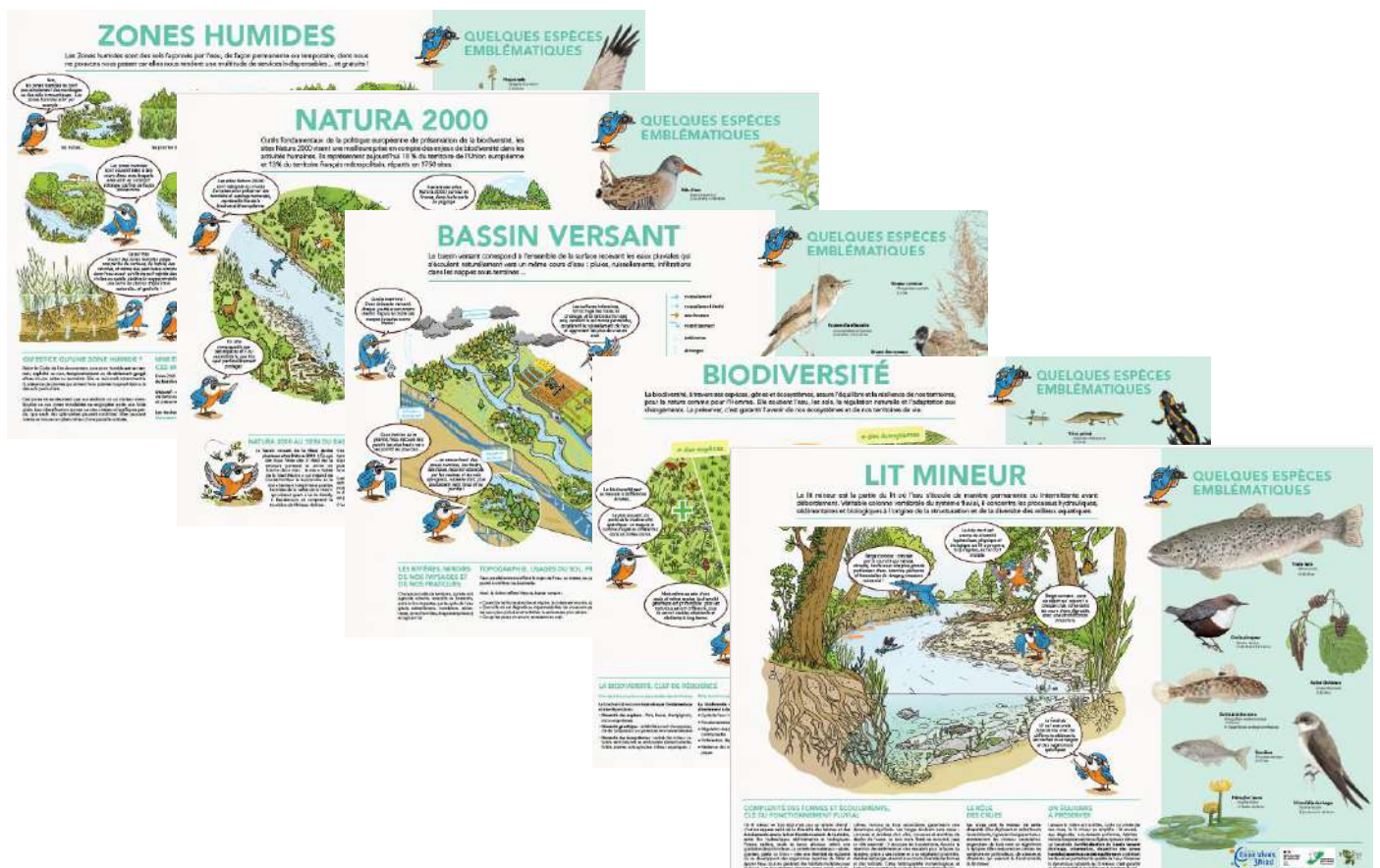
Création d'une exposition pédagogique dédiée aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques

Afin d'accompagner sa politique d'intervention en faveur des milieux aquatiques, des zones humides et de la prévention des inondations, l'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied a engagé la réalisation d'une exposition de panneaux pédagogiques illustrés, à destination du grand public.

Cette exposition aborde plusieurs thématiques liées au fonctionnement des milieux aquatiques du bassin versant de la Nied : la ripisylve, les zones humides, l'inondation, le lit mineur et le lit majeur, le bassin versant, la biodiversité Natura 2000 et l'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied.

Conçue pour être modulable, l'exposition peut être présentée dans son intégralité ou de manière partielle, en fonction des besoins et des thématiques abordées.

Les panneaux seront également mis à disposition des collectivités territoriales et des partenaires, et peuvent être utilisés lors de journées événementielles ou thématiques (zones humides, sensibilisation à l'eau, etc.).



Les partenariats

En tant que structure porteuse de la compétence GEMAPI, l'ÉPAGE est partenaire de nombreux projets portés par de multiples maîtres d'ouvrage sur son territoire. En 2024, l'ÉPAGE a construit des partenariats avec :

Bio Grand Est pour le projet « **Cultiver l'eau en vallée de Nied** ». Il s'agit d'accompagner les fermes engagées en Bio dans une démarche innovante de mise en œuvre des principes de l'hydrologie régénérative.



BGE et le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) de Moselle ont initié un projet visant à gérer les flux d'eau dans les fermes et les territoires pour mieux s'adapter au changement climatique. L'objectif est de rendre les fermes plus résilientes aux aléas climatiques et au climat futur en anticipant des aménagements sur leurs parcelles. Ils serviront à limiter les érosions de sol et les ruissellements. Les principes sont de capter, de répartir, de stocker, d'infiltrer et d'évapotranspirer.

L'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied, accompagne ce projet car il initie un nouveau paradigme sur le parcours de la goutte d'eau : « Passer du tout tuyau, au ralentissement et à l'infiltration ». Cette nouvelle approche de l'aménagement du territoire et des cycles de l'eau, est une des solutions pour améliorer le bon état écologique des masses d'eau (améliorations quantitatives et qualitatives) et diminuer les aléas liés aux risques d'inondation par montée des eaux ou ruissellement, tout en valorisant la restauration des zones humides et des trames bleues.

Réalisation du GAEC de la Witz, suite à l'accompagnement de BGE, EE3VNied, et Agrilandscape

Implication dans la mise en place d'une gouvernance locale de l'eau

Dans le cadre du Plan Eau mis en place par l'État afin d'anticiper les défis liés à la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, l'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied a participé à une démarche de concertation initiée par la DDT et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, visant à définir une gouvernance locale partagée et adaptée aux spécificités du territoire.

À ce titre, l'ÉPAGE a collaboré activement aux travaux de concertation de cette gouvernance. Un groupe de travail a ainsi été constitué, avec pour objectif d'identifier, à travers une approche collaborative, les solutions les plus pertinentes au regard des besoins et des enjeux du bassin versant.

Le territoire couvert par l'ÉPAGE présente en effet des enjeux spécifiques qui nécessitent une coordination renforcée entre les collectivités, les usagers et les partenaires institutionnels. La mise en place d'une gouvernance claire et partagée constitue ainsi un levier essentiel pour anticiper les défis futurs et favoriser la mise en œuvre d'actions cohérentes et durables en matière de gestion de la ressource en eau.





Natura 2000 et L'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied

Natura 2000 est une politique européenne ayant comme ambition de maintenir voire d'améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces inscrits sur des listes définies par deux Directives Européennes tout en prenant en compte les activités économiques et culturelles existantes. En France, la gestion des sites Natura 2000 est basée sur le dialogue et la mise en place de charte et contrats de manière volontaire.

L'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied est animateur de deux sites Natura 2000 sur le bassin versant des Nied, la « Vallée de la Nied Réunie » qui s'étend de Condé-Northen à Bouzonville (1 302 ha) et le site « Secteurs halophiles et prairies humides de la vallée de la Nied » qui couvre une zone allant de Rémy à Baudrecourt (737 ha). L'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied est également structure porteuse de l'animation du « Marais de Vittoncourt » (57 ha).

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques correspondent à un type de contrat proposé aux agriculteurs sur des parcelles situées au sein du périmètre Natura 2000 et déclarées à la Politique Agricole Commune (PAC). Elles sont rémunérées sur la base d'un surcoût / manque à gagner par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre. En effet, certaines pratiques jugées plus favorables pour l'environnement peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'activité économique de l'exploitation (ex: la limitation des intrants, retard de fauche...). L'exploitant va alors modifier ses pratiques au profit de la biodiversité et les surcoûts induits seront pris en charge (rémunération annuelle par hectare engagé).



Photo d'une prairie diversifiée

Campagne d'engagement 2023 – 2027 :

Une nouvelle campagne PAC a débuté en 2023 et se terminera en 2027. L'ÉPAGE des Eaux Vives des 3 Nied a choisi de proposer deux campagnes d'engagement auprès des agriculteurs concernés par les sites Natura 2000 : en 2023 et en 2025. Les résultats de ces engagements sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Nied halophile	Nied Réunie
Nombre d'agriculteurs ayants souscrits	6 souscriptions en 2023 1 souscription en 2025 TOTAL : 7 engagements	8 souscriptions en 2023 5 souscriptions en 2025 TOTAL : 13 engagements
Surface (Ha)	64 ha en 2023 16 ha en 2025 TOTAL Surface (ha) : 80 ha	199 ha en 2023 60 ha en 2025 TOTAL Surface (ha) : 259 ha
Coût € / an	21 160 € pour la campagne 2023 12 572 € pour la campagne 2025 TOTAL coût : 33 732 € / an	8 312 € pour la campagne 2023 1 332 € pour la campagne 2025 TOTAL coût : 9 644 € / an

Reconstitution des continuités écologiques de la Nied Allemande et du Langenbach



Restaurer les continuités écologiques, sédimentaires et piscicoles



Restauration des zones inondables

Les objectifs

- Atteinte du bon état de la masse d'eau,
- Reconstitution des continuités écologiques,
- Restauration des zones inondables et des milieux humides,
- Diversification des écoulements au sein du lit mineur,
- Diversification des habitats.

En quelques chiffres

- Suppression 9 ouvrages-seuils de la ligne Maginot,
- Déblai des merlons de curages 10 000 m³,
- 3,5 km de diversification des écoulements et des habitats,
- Recharge granulométrique,
- 350 000 €/TTC.



Diversification du lit mineur



Restauration des continuités écologiques entre la Sarre et la Nied en France – Effacement de l'ouvrage de Filstroff

Restaurer les continuités écologiques, sédimentaire et piscicole



Site avant travaux octobre 2025

Les objectifs

- Atteinte du bon état de la masse d'eau,
- Reconstitution des continuités écologiques,
- Diversification des écoulements au sein du lit mineur,
- Diversification des habitats.

En quelques chiffres

- Suppression de l'ouvrage de Filstroff
- Abaissement de la ligne d'eau de 2 mètres
- Influence de l'abaissement sur près de 4 km
- 1000 m³ de recharge granulométrique
- 369 000€/TTC



Site avant travaux-décembre 2025





Remise dans son talweg du ruisseau du Piblangerbach sur la commune de Piblang.

Restaurer les continuités écologiques, reconquête du lit mineur du lit majeur



Les objectifs

- Atteinte du bon état de la masse d'eau,
- Reconstitution des continuités écologiques,
- Diversification des écoulements au sein du lit mineur,
- Diversification des habitats.

En quelques chiffres

- Création de 1 km de lit dans son talweg
- Effacement d'un seuil
- Plantation de 450 arbres et arbustes
- 141 000 € TTC



[illegible]

Objectif: atteinte du bon état, rétablissement des continuités écologiques, plantation de ripisylve, aménagement de zone humide,

- Déplacement de cours d'eau et remise dans le talweg sur 800 ml,
- 550 ml de déblai/remblai,
- 1 zone de rejet végétalisée,
- Déplacement de cours d'eau et remise dans le talweg sur 80 ml avec recharge granulométrique



Remise dans le talweg d'un ruisseau à Les Etangs

Données essentielles

Prestataire de Maîtrise d'Œuvre : prestation interne

Prestataire de travaux : SAS BERTRAND – 70 000 € TTC

Objectifs : renaturation du ruisseau, lutte contre les inondations avec des solutions basées sur la nature, amélioration du cadre de vie des habitants, réappropriation du milieu aquatique par les riverains.

Bilan 2025

Recrutement de l'entreprise de travaux,

Démarrage des travaux en novembre,

Réalisation intégrale du projet :

- Déplacement de cours d'eau et remise dans le talweg sur 200 ml,
- Création de 2 mares,
- Création d'une annexe hydraulique,
- Mise en place d'un passage à gué pour le matériel d'entretien d'espace vert communal,



Florilège des réalisations de l'ÉPAGE depuis sa création en 2018

Reméandrage de la Nied du Bischwald - Téting sur Nied - 2022



Réseaux de mares – Chemery-les Deux - 2024



Effacement d'ouvrage sur le Perdsbach - Marange-Zondrange - 2024



Renaturation du ruisseau d'Aube – Aube - 2024



Renaturation des Petits Affluents de la Nied Française - Bacourt - 2024



Effacement de l'ouvrage du Moulin – Filstroff – 2025



Renaturation de la Rotte – Suisse - 2025



Renaturation d'un affluent - Les Etangs - 2025



Appel à Manifestation d'Intérêt sur le Campus de Courcelles-Chaussy



Renaturation de l'Elme – Tragny - 2024





en chiffres depuis sa
création en 2018

185 km de cours d'eau étudiés

105 km de cours d'eau restaurés

60 Km de cours d'eau entretenus

12 000 Plantations d'arbres et d'arbustes

35 ouvrages infranchissables effacés ou aménagés

91 200 m² de zones humides restaurées/protégées

34 000 ha de surface de zones humides identifiées

99 000 m² de zones inondables restaurées

51 350 m³ restitués à la zone inondable

28 créations ou restauration de mares

1,4 ha de zones humides en gestion syndicale

2 km de linéaires supplémentaires suite à des reméandrages

5 700 000 € d'investissements en faveur des milieux aquatiques